

DIAGNOSTIC CREATION D'ACTIVITE 2020

FICHE TECHNIQUE DE PRESENTATION

à destination des prescripteurs et des participants sur les DTAS Sud-Ouest et Sud-Est

OBJECTIF DE LA PRESTATION

Ces prestations individuelles de diagnostic constituent un outil d'évaluation des projets de création ou des activités nouvellement créées pour permettre aux services du Département de décider d'une éventuelle orientation vers un accompagnement au soutien à la création d'activité des bénéficiaires du RSA.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Le but de la prestation est également de permettre, dans la mesure du possible, que le porteur de projet ou le chef d'entreprise soit en mesure de :

- **Définir et présenter son projet / activité de façon claire**
- **Repérer les éléments nécessaires à la réalisation de son projet / activité** : obligations légales, moyens techniques, humains et financiers, statut(s) adapté(s), principales étapes de création, etc. ;
- **Vérifier la cohérence de son projet / activité et de sa situation** (capacité de déplacement, compétences et contraintes personnelles, besoin de formation, etc.) ;
- **Participer à l'étude de la viabilité financière de son projet** (besoins en investissements, budget prévisionnel, etc.), et identifier les points forts et de fragilité de son modèle économique ;
- **Se positionner sur la faisabilité de son projet / activité et sur la pertinence de sa poursuite.**

CONTENU ET DEROULEMENT

Si le bénéficiaire n'a pas contacté l'intervenant dans un délai d'une semaine après son orientation, celui-ci lui proposera une date de rencontre. Ce premier rendez-vous permettra de :

- Présenter l'organisation pratique de la prestation,
- Identifier le projet / la situation de la personne, évaluer ses besoins,
- Déterminer ensemble les objectifs et les actions à réaliser,
- Présenter les supports et ressources pédagogiques utiles.

Les rendez-vous suivants (entre 1 et 3 rdv) serviront à :

- Mesurer l'adéquation personne / projet ;
- Récolter des informations pour mesurer la faisabilité et la réalité financière du projet.

Puis, dans un délai maximal d'un mois après le dernier rendez-vous, l'intervenant remettra un dossier final au bénéficiaire, à son référent et au secrétariat insertion.

Public :

Bénéficiaires du RSA porteurs de projets de création d'entreprise
Bénéficiaires du RSA ayant une activité indépendante récente et qui ont créé sans être accompagnés

Prérequis :

Etre mobile et disponible pour participer aux entretiens

Modalités d'accès :

Sur prescription : le référent RSA envoie la fiche de prescription complétée au secrétariat insertion avec un CER (Contrat d'Engagements Réciproques), la fiche technique signée et un CV.

Si le CER est validé, le Département transmet les documents à AMESUD

NB : les personnes s'engagent à réaliser la totalité du diagnostic. Leur engagement est notifié dans le CER.

Modalités pratiques :

2 à 4 rdv

+ travail personnel entre les rdv,
Sur une période de 3 mois à compter de la date de réception de la prescription.

Lieux d'interventions :

DTAS Sud-Ouest : Aubenas, Joyeuse
DTAS Sud-Est : Privas, Le Teil, Bourg Saint Andeol, Aubenas

Coût :

Gratuit pour les bénéficiaires, cette prestation étant financée par le Département.

Pour toute question ou réclamation :

AMESUD - 04 75 89 21 51

Responsable administratif :

Fabienne Rouquet

fabr@amesud.fr

Ce dossier contiendra, dans la mesure des éléments rassemblés avec le bénéficiaire :

- Une présentation de la situation globale de la personne et de son projet/activité ;
- Les objectifs, motivations, atouts et freins du créateur ou entrepreneur pour la réalisation de son projet/activité ;
- L'évaluation de l'adéquation du projet/activité avec la situation personnelle et avec le cadre légal ;
- Des éléments chiffrés permettant d'appréhender la dimension financière du projet/activité ;
- Une synthèse des démarches effectuées ou en cours et une évaluation de la faisabilité du projet (ou des perspectives de développement pour les activités déjà créées).

MÉTHODES PEDAGOGIQUES

AMESUD a développé une méthodologie fondée sur :

- L'acquisition de connaissances et de compétences par le porteur de projet / l'entrepreneur pour favoriser son autonomie (capacité à exercer des choix professionnels éclairés) ;
- L'alternance entre temps de travail personnel et échanges avec le référent qui écoute, explique, conseille, questionne et/ou valide les démarches effectuées.

MOYENS MATERIELS ET TECHNIQUES

AMESUD a élaboré un outil informatique pour réaliser le dossier de diagnostic avec un chiffrage du projet (élaboration d'un prévisionnel financier).

L'intervenant fournira des ressources, contacts et supports pédagogiques pour aider le bénéficiaire à réaliser les tâches demandées (recueil d'informations, chiffrage, réflexion et positionnement stratégique, etc.).

NB : Si le bénéficiaire est en situation de handicap (reconnu ou non), nous pouvons évaluer ses contraintes avec lui et voir les éventuelles adaptations à mettre en place pour lui permettre de suivre la prestation dans de bonnes conditions. Les lieux de rendez-vous sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

MODALITES D'EVALUATION

Lors du dernier rendez-vous, le bénéficiaire sera invité à :

- Evaluer sa progression et l'atteinte des objectifs fixés lors du 1^{er} rendez-vous
- Evaluer son propre projet/activité (points forts et points faibles identifiés)
- Exercer un choix éclairé sur le fait de poursuivre ou non son projet/activité
- Evaluer la prestation (clarté des informations données, qualité du dossier final, etc.)
- Indiquer son niveau de satisfaction à l'issue de la prestation
- Faire part de ses remarques éventuelles (difficultés rencontrées, réclamations, etc.)

Ces informations seront traitées individuellement et globalement par AMESUD, afin d'identifier les points forts et les axes d'amélioration.

A la fin du diagnostic, AMESUD remettra au bénéficiaire une attestation de présence et une copie de son auto-évaluation pédagogique.

En fin d'année, un bilan des évaluations de satisfactions sera transmis au Département.

Je soussigné.e

Demeurant à

reconnais avoir été informé.e des objectifs et modalités pratiques de la prestation de diagnostic

A Le//

Signature :

Fait en 2 exemplaires : 1 pour le bénéficiaire + 1 pour AMESUD

Afin de faciliter la lecture, nous n'avons pas utilisé l'écriture inclusive. Il est donc entendu que derrière les noms masculins (entrepreneurs, salariés, bénévoles etc.), il peut y avoir aussi bien des femmes que des hommes.

